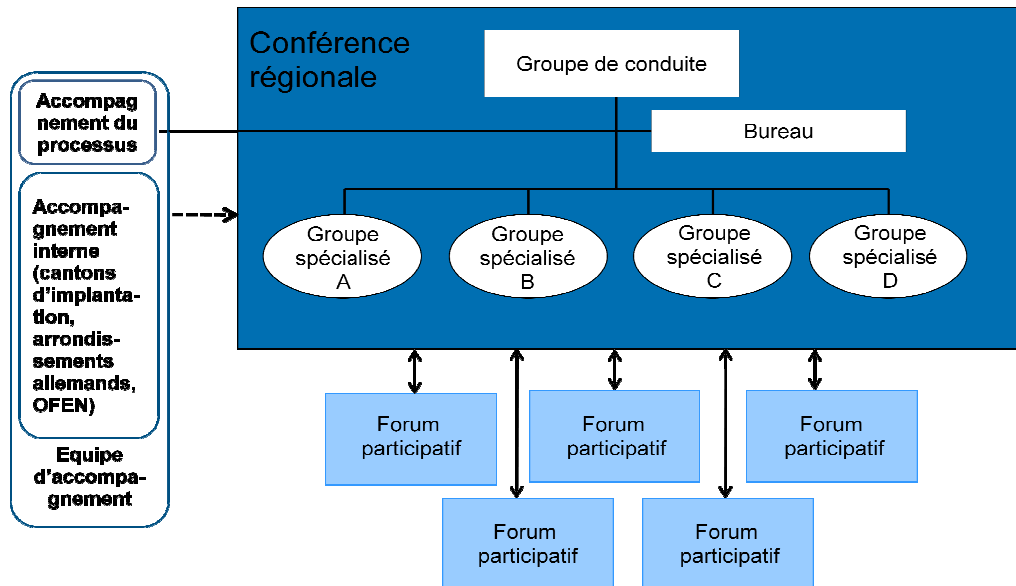




Fiche 7

## Conférence régionale: structure et organisation

Des conférences régionales ont été créées dans cinq régions d'implantation pour mettre la participation régionale en œuvre. La structure représentée ci-dessous a servi de modèle à cette fin.



La **conférence régionale** se compose de 50 à 150 délégués issus du monde politique, de l'économie, des arts et métiers, des organisations d'intérêts et des citoyens de la région d'implantation considérée. Elle délègue des représentants dans les organes directeurs et les groupes spécialisés et réunit des thèmes. De plus, elle prend des décisions sur des questions fondamentales et avalise les rapports établis par les groupes spécialisés. La conférence régionale opère de manière autonome. Elle est soutenue par une cellule d'accompagnement de processus\*.

Le **groupe de conduite** est composé de membres élus par la conférence régionale. Ce groupe est responsable des affaires opérationnelles, par exemple la planification des étapes de travail, la conduite de la conférence régionale et des groupes spécialisés, le respect du calendrier et la conduite du bureau.

Le **bureau** assume des travaux administratifs, notamment la planification des séances, l'administration financière et la documentation.

Les **groupes spécialisés** «Installations de surface» et «Etude d'impact socio-économique et écologique» sont institués dans chaque région. Ces groupes spécialisés, complétés au besoin par d'autres, sont engagés par la conférence régionale. Ils se consacrent à des problématiques tout à fait déterminées, par exemple le placement et la disposition des installations de surface, les répercussions sur la région d'un éventuel dépôt en couches géologiques profondes ou les stratégies possibles de développement régional. Les groupes spécialisés rédigent des rapports et des prises de position à l'attention de la conférence régionale. De plus, au besoin, des forums parti-

cipatifs\* peuvent être organisés en vue de clarifier et de constituer les avis. Dans cette optique, des spécialistes peuvent être impliqués.

L'**équipe d'accompagnement** se compose de représentants de l'OFEN, des cantons d'implantation et, s'agissant de régions d'implantation comportant des communes allemandes, également de représentants des arrondissements allemands («Landkreise»); au besoin de la cellule d'accompagnement de processus. L'équipe d'accompagnement est, à titre consultatif, à la disposition de la conférence régionale et de l'équipe dirigeante.

### **Organisation de la conférence régionale**

Un règlement d'organisation précisant l'organisation, la structure et les règles, a été convenu avec chaque conférence régionale. Le règlement a été approuvé par les conférences régionales et s'applique à tous les membres.

*Règlement  
d'organisation*

Les conférences régionales sont indemnisées de leurs dépenses dans l'accomplissement des tâches prévues par le plan sectoriel. A cet effet, le groupe de conduite conclut une convention de prestations avec l'OFEN. Environ 500'000 francs au maximum sont à disposition des conférences régionales par région d'implantation et par année. Ce montant couvre notamment l'indemnisation des membres de la conférence régionale, du bureau, des frais de matériel et des activités de relations publiques.

*Convention de presta-  
tions*

---

### **\*Quelques notions importantes**

*Forums participatifs*

*Les forums participatifs peuvent être institués par le groupe de conduite des conférences régional, afin discuter certaines questions spécifiques et pour intégrer les résultats dans les travaux ultérieurs de la conférence régionale.*

*Cellule d'accompagnement de processus*

*La cellule d'accompagnement de processus modère les manifestations internes et externes de la conférence régionale en adoptant une approche médiative exempte d'esprit partisan. En cas de conflit, elle intervient comme médiatrice.*